

LETTRE DU **VAL'TRAM**

N°3 // JUIN 2024

UN PROJET CONSTRUIT EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Le VAL'TRAM, prolongement du tramway d'Aubagne à La Bouilladisse, est actuellement en phase de travaux. Ce projet éco-responsable est l'aboutissement de plusieurs phases de concertation et d'échanges avec les habitants et les acteurs de ce territoire.

A l'issue des études, la Métropole Aix-Marseille-Provence a mis en œuvre une phase de concertation en 2021, afin de coconstruire un projet durable et attractif, ce qu'a confirmé la déclaration d'utilité publique du 20 décembre 2023. Certains aspects ont été adaptés pour correspondre aux attentes des habitants, comme sur le secteur de Campagne Valérie à Aubagne ou du Barbouillet à Roquevaire. Avec le lancement des travaux fin 2023, la Métropole a souhaité prolonger ce dialogue, notamment avec les riverains directement concernés et au-delà, à tous les habitants de la Haute Vallée de l'Huveaune.



Les travaux d'aménagements structurants bousculent forcément nos habitudes, nos repères. Mais le plus important, ce sont les résultats, ce qui transforme durablement le territoire. Le Val'Tram proposera très prochainement aux habitants une véritable alternative à la voiture, en permettant de désengorger sensiblement les grands axes routiers, et favorisera l'intermodalité.

Martine Vassal

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Première vice-présidente de Départements de France

Un dispositif d'informations au service des riverains

Pour accompagner le chantier du VAL'TRAM un dispositif d'information complet est déployé.

2 médiatrices sont sur le terrain pour répondre aux questions sur l'avancée des travaux. Elles organisent aussi des réunions d'information par secteur. Un espace dédié au projet, le point info du VAL'TRAM, constitue le point central du dispositif d'information, sur le Cours Voltaire à Aubagne. Tous les mois, des Infos-Travaux sont diffusés dans les communes concernées. Enfin un espace internet dédié recense l'ensemble des actualités du chantier : ampmetropole.fr/valtram

Ce dispositif complet vise à informer au mieux les habitants de l'avancée du projet et de ses impacts.

UN PROJET MÉTROPOLITAIN ET PRIORITAIRE DU PLAN MARSEILLE EN GRAND

Avec le soutien de l'État, la Métropole Aix-Marseille-Provence investit 2 milliards d'euros pour accélérer le développement des transports. L'objectif est de faciliter la mobilité de ses 1,8 millions d'habitants et de rendre ce territoire encore plus agréable à vivre, tout en diminuant la pollution routière. 7 des 15 projets seront

livrés avant la fin 2025. C'est le cas du Val'Tram entre Aubagne et La Bouilladisse et du Bus+ Aubagne-Gémenos. D'ici à 2030, l'ensemble des projets seront livrés et constitueront une avancée considérable pour l'écomobilité dans la Métropole Aix-Marseille-Provence.



LA MÉTROPOLE ACCOMPAGNE LES COMMERÇANTS LORS DES TRAVAUX

La Métropole Aix-Marseille-Provence met en place un dispositif d'indemnisation amiable pour les commerçants et artisans qui subissent une perte d'exploitation du fait des travaux du VAL'TRAM sur l'ensemble du périmètre entre Aubagne et la Bouilladisse.

Sont éligibles à la CMIA (Commission Métropolitaine d'Indemnisation Amiable des Préjudices Économiques) tous les artisans, les commerçants et les professions libérales sur le périmètre d'indemnisation ou à proximité. L'établissement doit avoir été créé en amont du 12 octobre 2023, date de dépôt de la Déclaration de Projet portant sur l'utilité publique de la réalisation des travaux nécessaires à l'extension de la ligne de tramway entre Aubagne et la Bouilladisse.

Si vous répondez à ces critères, les demandes de dossiers doivent être déposées auprès des référents à la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Aix-Marseille-Provence ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région PACA.

Attention, la phase de travaux ayant démarré le 13 novembre 2023, il est nécessaire d'avoir 6 mois d'exercice comptable au minimum pour déposer votre dossier, soit depuis le 13 mai 2023.



Votre correspondant référent à votre écoute pour :

- / Vous remettre un dossier d'indemnisation amiable et les formulaires des mesures d'accompagnement ;
- / Vous informer et vous conseiller sur ces démarches et la constitution de votre dossier ;
- / Recevoir et valider votre dossier renseigné et complété ;
- / Transmettre votre dossier aux différents interlocuteurs sollicités.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région PACA
Service Développement Économique
📍 5, boulevard Pèbre - 13008 Marseille

Contact : Rachel BARON
☎ 04 91 32 34 73
✉ economie13@cmar-paca.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Aix-Marseille-Provence
Service Appui aux entreprises
📍 Palais de la Bourse - 9, La Canebière - CS 21856 - 13221 Marseille Cedex 01

Contact : Nathalie PRENAT
☎ 04 91 39 34 35 – 06 33 39 28 66
✉ nathalie.prenat@cciamp.com

Renseignements :
Commission Métropolitaine d'Indemnisation Amiable
Contact : Laurène Giovannelli
☎ 04 91 99 72 04 ou 07 87 16 81 37



DES ÉCHANGES CONSTRUCTIFS À ROQUEVAIRE

À la suite de l'enquête publique et des recommandations de la commission d'enquête, un nouveau temps d'échange avec les riverains a permis de faire évoluer la station Le Barbouillet, à Pont de L'Etoile (Roquevaire). Ceux-ci craignaient un afflux trop important de personnes sur le chemin du Barbouillet, déjà très étroit. En effet, environ 970 voyageurs par jour sont attendus à cette station, proche du centre du bourg.

Les riverains se sont notamment exprimés devant les élus et techniciens de la Métropole à l'occasion d'une réunion à la salle L'Oustaou de l'Estello à Pont de l'Etoile en septembre dernier. À l'issue de nouvelles études, la station a donc été déplacée de 500 mètres environ pour desservir directement le lotissement du Cannel.





UN DISPOSITIF DE MÉDIATION À VOTRE SERVICE

Depuis début mars, le dispositif de médiation du Val'Tram a été lancé, pour rester au plus proche des citoyens en cette phase de travaux denses. Interview croisée de Myriam et Sophie, les nouveaux visages du projet, au service des habitants.



**Sophie GENDRIN
et Myriam VICAIRE**

Quel est le rôle des médiatrices du chantier Val'Tram ?

Il s'agit avant tout de créer un lien durable avec les différents publics impactés par les travaux. Nous sommes aussi les garantes des informations liées à la fois au projet du Val'Tram, et des travaux. Je pense que notre rôle est de rassurer, d'accompagner et de conseiller. « D'ailleurs, le fait que je sois une ancienne habitante du centre d'Aubagne est une véritable force, puisque je connais beaucoup de commerçants et de riverains. » complète Myriam.

Une journée type d'un médiateur, ça ressemble à quoi ?

Dans notre métier, il n'y a pas de journée type. Nous devons à la fois gérer les potentielles urgences, nous rendre disponibles pour les riverains, les commerçants, ou simplement les curieux. Nous avons un lieu central « La Consigne » à Aubagne, sur le Cours Voltaire, qui permet à chacun de venir nous rencontrer, de demander de la documentation ou encore de poser toutes les questions techniques sur le projet. Nous rencontrons des personnes très différentes, ce qui fait la richesse de nos journées et rend chaque dialogue unique. Nous assistons aussi à des comités de circulation hebdomadaires, composé d'un consensus d'acteurs : maître d'œuvre, maître d'ouvrage, pompiers, bureau d'études, entreprises sur les chantiers. Tous les corps de métier sont réunis et cela nous permet de rester en phase avec les réalités du terrain et des évolutions potentielles, engendrées par des aléas.

Pour toute personne souhaitant des informations, quelle est la marche à suivre ?

En parallèle du lieu central à Aubagne, nous mettons à disposition une adresse mail, un numéro de téléphone et des Info-Travaux au plus proche des réalités du chantier. Nous nous déplaçons également, si nécessité, auprès des publics isolés notamment lors de rendez-vous individuels sur les 5 communes : Aubagne, Roquevaire, La Destrousse, Auriol et La Bouilladisse.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce métier ?

On rencontre toute sorte de gens, administrés, commerciaux, retraités, nouveaux arrivants... Et avec des anecdotes, des parcours de vie, qui rendent chaque rencontre unique. Malgré le fait qu'on puisse être en contact avec des personnes réticentes ou interrogatives, il y a toujours beaucoup de politesse, gentillesse, et c'est plaisant.

nous vous informons

- / Une équipe de médiateurs, pour les riverains et les commerçants, joignables au 06 10 90 94 27
- / Un lieu central d'information, dans « La Consigne » sur le Cours Voltaire à Aubagne.
- / Les actus du chantier : ampmetropole.fr/valtram





Des travaux initiés sur l'ensemble du tracé

Après Aubagne en novembre dernier, les travaux du Val'tram sont désormais lancés sur les autres communes du tracé.

Les zones de chantier se multiplient, notamment :

- / Dans le centre d'Aubagne, les travaux du Val'Tram s'entrecroisent avec ceux du chantier du Bus+ Aubagne-Gémenos.
- / À Roquevaire, des travaux de confortement de ponts chemin de la Baume et pont rail de Garnière sont en cours. Une rampe pour les bus a été créée avenue Médecin Aspirant J. Coulomb pour assurer le passage des bus scolaires. Sur la route départementale 96, des travaux de culée du pont débutent.
- / Sur Auriol : la base vie du chantier a été implanté sur l'emprise du futur parking-relais de Pont de Joux.
- / Au terminus de la ligne, à La Bouilladisse, un pont rail est en cours de réalisation Chemin de Trets.
- / Dans toutes les communes, des travaux parallèles d'Alteo et du SIBAM sont actuellement réalisés afin de procéder à l'enfouissement des réseaux et canalisations.

Retrouvez les itinéraires de déviation sur les Infos-Travaux disponibles au point info du Val'Tram ou sur le site de la Métropole Aix-Marseille-Provence : ampmetropole.fr/valtram

La Métropole s'engage

Pendant les travaux en cours, des ajustements de circulation sont indispensables. Certaines voies sont temporairement fermées, pour réaliser des aménagements (déplacements de réseaux souterrains, construction de la plateforme tramway, installation des stations, aménagement des voies piétonnes et cyclables, mise en place de l'éclairage et du mobilier urbain, etc.).

Afin de minimiser les impacts, la Métropole Aix-Marseille-Provence et les 5 communes concernées ont mis en place une organisation rigoureuse comprenant :

- / la signalisation préalable des zones de travaux,
- / le maintien des accès aux commerces et habitations,
- / une signalétique claire pour les piétons ainsi que des itinéraires alternatifs de circulation,
- / la réalisation des travaux de 7h à 18h du lundi au vendredi, sauf cas exceptionnels,
- / une coordination avec le chantier du Bus+ Aubagne-Gémenos entre la gare d'Aubagne et la zone des Paluds.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience pendant cette période.



Consignes de sécurité

- / Attention à la circulation des camions et engins de chantier
- / Interdiction d'entrer sur les zones de chantier, clôturées, de jour comme de nuit
- / Suivre les signalétiques pour les cheminements piétons et les modifications de circulation/stationnement



Plus d'infos
Projet, actus, infoTravaux
ampmetropole.fr/valtram

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC

